Nom de l'entreprise	Mécart inc.
Nature du contrat	Travaux de construction
Valeur du contrat	10 163 543 $
Adresse de l'entreprise	110, rue de Rotterdam Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1T3 Canada
NEQ de l'entreprise	1167925222
Date d'autorisation	2020-05-29
Identification de l'organisme public	Société québécoise des infrastructures (SQI)
Type d'exemption prévue	Article 25.0.3 – conclusion d'un nouveau contrat Permission du dirigeant d'organisme en raison d'une urgence où la sécurité des personnes ou des biens est en cause. • Étant donné la crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19, la construction du bâtiment modulaire de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont était urgente. Elle devait être terminée dans les plus brefs délais, et l'échéancier était extrêmement serré. • Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux a autorisé la Société québécoise des infrastructures à conclure les contrats, sans délai et sans formalités, qu'lelle juge nécessaires afin de procéder à des travaux de construction pour protéger la santé de la population. L'entreprise Mécart inc. a été choisie pour réaliser ce contrat, car cette entreprise a été recommandée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux et les ressources professionnelles en place et que cette entreprise pouvait répondre rapidement au besoin urgent.
Note	• L'entreprise ne détenait pas l'autorisation de l'Autorité des marchés publics requise en vertu du chapitre V.2 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) au moment de la conclusion du contrat.